

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REEMPLIR? (Limites et contraintes)

*A. Bannour*  
Université de Tunis

J'aurai à traiter d'une question que certains croiraient évidente et triviale, et que d'autres penseraient stérile voire inutile. Pourtant, il n'est pas toujours mauvais de revenir sur les évidences, la pire des choses étant que la répétition des erreurs devienne une vérité partagée.

Hâtons-nous de le dire, la notion de « **case vide** » ou « **trou, lacune, manque, vide, carence lexical(e)** »<sup>(1)</sup> est un point aveugle de la théorie de la traduction, comme elle l'est pour la théorie terminologique. Nous gagnerons doublement à essayer d'en élucider les écheveaux.

Erreur d'interprétation à l'origine, la notion de « **case vide** » a acquis de l'autorité par sa diffusion puis son extension à diverses disciplines linguistiques et non linguistiques.

Avant de retracer l'historique de la question, nous insisterons sur le fait qu'il s'agit avec « **case vide** » d'un concept né avec le structuralisme et qu'il porte toutes les marques mais aussi toutes les dérives du structuralisme. Nous insistons sur ce point, car nous verrons plus loin qu'il ne s'agit pas uniquement d'une information sur la généalogie mais d'une question qui a beaucoup d'importance de part la conception de la langue qui la sous-tend et par conséquent des développements que la notion a connus.

### 1. UN CAS DE DETOURNEMENT :

L'historique de la notion de « case vide » montre qu'il s'agit d'une succession d'erreurs et de mauvaises interprétations, parfois fondées dans la méconnaissance de l'objet, parfois justifiée par le besoin d'exprimer un sentiment linguistique.

La notion de vide en soi n'est pas nouvelle et il a pu se faire que des penseurs aient parlé de l'absence d'une entité là où on est censé la trouver. On sait la pertinence et l'apport des cases vides dans le fameux tableau de Mendeleïev. En effet, grâce aux cases laissées inoccupées dans ce tableau, Mendeleïev et les savants qui lui ont succédé ont pu supposer l'existence d'éléments non encore découverts mais dont on connaît d'avance les propriétés, grâce aux croisements des cases du tableau.

On a bien parlé aussi de l'inadéquation du langage aux besoins de la pensée et du fossé qui les séparent. Et, au moins dans la recherche sur le langage au XX<sup>ème</sup> siècle européen, on trouve, dès 1934, quelque chose qui y renvoie sous la plume du psychologue Karl Bühler quand il parle de *Leerstelle* (*empty slot, case vide*) en relation avec la connotation chez les Scholastiques. Avant lui, Charles Bally disait bien en 1913 qu'«un signe absent peut toujours valoir un signe zéro s'il manque seulement dans une case du système et figure dans toutes les cases correspondantes».(2) En fait, le développement que la notion de *case vide* a connu trouve son point de départ dans les recherches structurales en phonologie, inaugurée par Troubetzkoy et Jakobson. Ces recherches renvoyaient à la possibilité combinatoire non réalisée, dite d'ailleurs *position inutile*, quand un phonème ne fait pas la paire avec un autre phonème. Toutes les extensions aux différentes disciplines (logique, sémantique, valence verbale, syntaxe, lexicologie, terminologie, morphologie, etc.) semblent partir de là. En tout cas, l'article fondamental —et en fait incontournable— qui a été le véritable manifeste de cette

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

notion a été écrit dans le sillage du structuralisme. Il s'agit de l'article magistral de Gilles Deleuze « A quoi reconnaît-on le structuralisme ? », 3) article écrit en 1967 et publié seulement en 1973 par F. Châtelet, dans un recueil qu'il a édité sous le titre *La philosophie du XX<sup>ème</sup> siècle*. Dans cet article, la notion de case vide est donnée comme l'une des conditions *sine qua non* pour parler de structure et par conséquent l'un des fondements théoriques du structuralisme. Mais, Deleuze entendait «case vide» plus dans le sens de «jeu» au sens d'intervalle laissé entre deux pièces, espace nécessaire au déplacement et à la mobilité, comme l'étendue dans laquelle se meuvent les pièces dans un jeu de substitution : « les jeux ont besoin de la case vide, sans quoi rien n'avancerait ni ne fonctionnerait » (*Ibid.* 318) Cette case vide fonctionnerait comme les zones de dépression dans les échanges atmosphériques, puisqu'il est appel et repoussoir. C'est la *tache aveugle* de Ph. Sollers, le *signifiant flottant* de Lévi-Strauss, le *degré zéro* de Barthes, voire même *l'incomplétude* de K. Gödel. Elle pourrait être l'incomplétude, car elle s'oppose comme dit Deleuze à la complétude exprimée dans ce qu'il appelle la «plénitude sédentaire» (*Ibid.*, 325) Mais, *distinguo!* Non-sens n'est pas manque de signification, mais au contraire excès de sens (*Ibid.*, 320). Il n'est donc pas question de lacune, il n'est pas question de manque. La case vide n'est pas la case blanche! car, dit-il : « **ce vide ne creuse pas un manque ; il ne prescrit pas une lacune à combler.** » (*Ibid.*, 324)

C'est de là que vient l'erreur! De case vide, jeu, intervalle, permettant le mouvement, à *case blanche* dans un tableau à double entrée présentant des lacunes, des trous, des carences, des tares et des absences, il n'y a qu'un pas et il a été vite franchi. C'est ainsi qu'on l'entend de nos jours et plus personne ou presque(4) ne songe à la réflexion de Deleuze et à cette conception forte et stimulante. Certains, on été bien au-delà, dans la récupération de cette notion. Ils ont même

renversé la leçon à tirer de la case blanche. Il n'est plus question de la dissymétrie foncière du langage, ou de l'incomplétude qui le caractérise. Il s'agit désormais d'utiliser les cas relevés de «cases vides», détournés dans le sens de «cases blanches» comme preuve de la symétrie entre systèmes linguistiques et de la possibilité d'établir des correspondances, sortes de synonymies entre langues. La case vide devient ainsi l'exception qui confirme la règle.

Pourtant, on ne trouve rien de tel chez les premiers linguistes. Nous connaissons la position de Benveniste. Pour lui, la dissymétrie relève de la nature même du langage. Parlant des différents modes d'expression du temps dans les langues, malgré la vraisemblable universalité de la notion, il finit par conclure que «la langue met ici en relief une *dissymétrie* qui est dans la nature inégale de l'expérience».(5) A propos de la diversité des langues, il est très important de souligner chez Benveniste l'usage de «l'inégalité des expériences», en face de l'unicité de *La langue*. A cet égard, la position de Benveniste est catégorique, il y a d'un côté la possibilité de la langue et de l'autre les réalisations particulières, car dit-il : «**L'esprit ne contient pas de formes vides, de concepts innommés.** Saussure le dit lui-même : "psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et *indistincte*"». (7)

Une négation aussi catégorique n'aurait pas pu glisser vers l'étude des lacunes lexicales sans l'intervention d'autres facteurs. La mésentente qui a entraîné le détournement vient donc d'ailleurs. On en trouve les prémisses chez Lyons, qui ne tombe pourtant pas au fond du trou, quand, se faisant sans doute l'écho de la réflexion de Benveniste, il parle de la fréquence des «gaps» dans le langage, en déplaçant la question justement sur la pente glissante du lexique : « Les vocabulaires des langues naturelles ont tendance à présenter beaucoup de **cases vides**, d'asymétries et d'indétermination. Il n'y a pas,

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

par exemple, de terme superordonné en français dont tous les noms de couleur seraient co-hyponymes ».(8) Lyons reprend la même idée une dizaine d'années plus tard,(9) en mettant l'accent plus franchement sur le lexicque. Il est question désormais des «lexical gaps», les *trous lexicaux*. Mais il ne le fait pas sans prendre la peine de mettre en garde contre une confusion qu'il a dû voir poindre à l'horizon, mauvais usage de la notion qui commençait sans doute à l'agacer et qu'il attribue ici clairement au structuralisme : «Une des questions auxquelles il nous incombe de répondre est de savoir s'il peut exister ce qu'on appelle des trous lexicaux. **Nous ne nous référons pas ici à l'absence d'un lexème pour un objet qui n'existe pas dans la culture qui informe la langue que'on étudie** » dit-il et d'ajouter : « *Nous empruntons ici le terme de trou au structuralisme* pour désigner l'absence d'un lexème dans une position donnée dans la structure d'un domaine lexical. On se souvient que, d'après Trier, une telle possibilité est théoriquement inconcevable... ». (10) Nous aurons remarqué qu'il dénie toute portée comparative entre langues et qu'il confine la notion à une approche *intra-*linguale, opératoire uniquement au niveau de la complétude ou de l'incomplétude des paradigmes distributionnels. Ce qui l'intéressait, c'était les virtualités du système qu'une langue particulière n'a pas actualisées («en l'occurrence «sœur d'épouse», «sœur d'époux», en face de «frère d'époux», etc.). Ce sera aussi la position d'Alan Cruse, (11) qui, à la suite de Lyons ne considère le «gap» qu'à l'intérieur d'un paradigme, d'un réseau, d'un champ constitué mais non entre langues.

Que les cases vides soient exploitées dans l'activité traductive, comme absence de correspondance terme-à-terme entre langues est donc un détournement auquel aucun de ceux qui étaient à l'origine de la notion n'a songé ni n'aurait désiré. Ce qu'on doit incriminer, c'est donc avant tout une conception très approximative, plutôt faussée du

structuralisme, réduit à sa plus simple expression distributionnaliste. Mais, au-delà de cette mise au point, il faut dire que le fait de parler de cases vides comme étant des anomalies est pour beaucoup dans le détournement de cette notion, car Lyons aussi, malgré sa prudence, aura procédé par une idéalisation(12) distributionnelle et systématique.

Nous en arrivons ainsi à la première définition de «case vide» comme lacune lexicale, c'est-à-dire la tournure que prend la notion de case vide(13) dans la pratique traductologique, spécifiquement **interlinguale**. Le *trou lexical* se définit **comparativement** comme ce qui désigne, pour un champ sémantique donné, l'absence dans le champ lexical d'une langue cible d'une entité présente dans le champ lexical de la langue source. Ce qui donne de la crédibilité à ce genre de définitions, en plus de l'illusion qu'on traduit des mots, illusion sur laquelle nous reviendrons plus loin, c'est la vraisemblance de la justification de ces soi-disant «carences» : il y aurait des cases vides dans le lexique d'une langue B, parce que l'avancée technologique de la langue A introduit de nouveaux concepts dont l'absence est mise en évidence en contact avec la langue B, qui n'a pas encore de mots pour désigner ces concepts. Dans le cadre des contacts des langues, le trou lexical se définit donc comme une notion pour laquelle il existe un terme dans la langue source et non dans la langue cible. En admettant ce fait, on admettrait une influence à distance des langues les unes sur les autres. Car, chaque fois qu'on aura créé un nouveau terme dans une langue donnée, on aura par la même occasion créé un trou lexical dans toutes les autres langues. Le contact des langues servira de révélateur de trous !

Mais, en dehors de la traductologie, les linguistes, e.g. Crystal(14) continuent de définir la notion, dans différents domaines (sémantique, phonologie, lexicologie, syntaxe, morphologie, etc.), comme une potentialité non réalisée, un

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

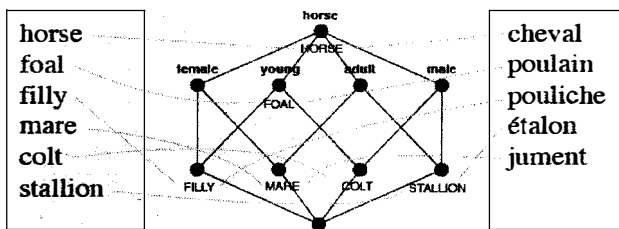
paradigme incomplet, c'est-à-dire dans la perspective intralinguale.

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant! Il n'y a pas de conception de la case vide **interlinguale** (entre langues mises en contact) sans la conception **intralinguale** (défiance de certains paradigmes). La première présuppose la seconde. Si l'on nie les fondements de la première, il n'y a pas lieu d'accepter les fondements de la seconde. La dérive de la conception structurale qui idéalise abusivement le langage voudrait qu'il soit complet dans le sens de la complétude mathématique. Le langage serait symétrique et tabulaire. Ce n'était pas la conception de Deleuze quand il disait : « Nous devons donc distinguer la structure totale d'un système comme ensemble de coexistences virtuelles, et les sous-structures qui correspondent aux diverses actualisations dans le domaine ». (*ibid*, 308). Car, selon lui « Il n'y a pas de langue totale, incarnant tous les phonèmes et rapports phonématiques suivant les directions exclusives dans les langues diverses, dont chacune incarne certains rapports, certaines valeurs de rapports et certaines singularités. Il n'y a pas de société totale, mais chaque forme sociale incarne certains éléments, rapports et valeurs de production (par exemple le "capitalisme"). » (*Ibid* 307). En un mot un langage qui aurait tous les paradigmes possibles! C'est seulement à ce prix que les autres langues le seraient normalement aussi, qu'elles pourraient se superposer à lui, en colonne double, et c'est à ce prix qu'on pourrait détecter les cases vides ou les trous lexicaux. Symétrie universalisée donc ou **paradigmatie généralisée**, dans laquelle le dictionnaire bilingue serait un tableau à double colonne ou une relation bijective comme dans la théorie des ensembles. Dans cette logique, les dictionnaires bilingues devraient comporter des entrées sans correspondant, avec une case blanche. Or, ces dictionnaires

n'existent pas encore, et on commence à en soupçonner la raison.

Pourtant, nous ne sommes pas en pleine fiction. Certains travaux adoptent bien les tableaux comparatifs qui mettent en vis-à-vis les traits relatifs à chacun des termes d'un paradigme ou d'un champ sémantique et représentent les relations vides dans un graphe à peine plus développé que la bijection. Le tableau qui suit est donné par M.Janssen, dans le sillage de la méthode de recherche des cases vides qu'il propose. L'exemple concerne les mots anglais *horse*, *stallion*, *mare*, *foal*, *filly*, et *colt* auxquels est censé correspondre *cheval*, *étalon*, *poulain*, *pouliche*, *jument*, mais d'où manque l'équivalent du terme anglais COLT:

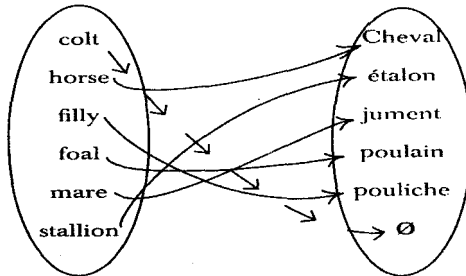
La représentation sous forme de graphe illustre bien ce que nous avons dit de la projection des ensembles ; car cela montre une inadéquation terme à terme dans le graphe et dans le tableau des correspondances. En effet, il n'y aurait rien en français qui corresponde aux traits « cheval », « jeune », « femelle » en présupposant que ces traits soient des universaux, translinguistiques et indépendants du langage<sup>15</sup>)



*Illustration de la case vide couplée aux attributs définitionnels,*



## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?



*Nous y voyons une bijection à peine voilée*

Est-il besoin de relever le statisme d'une telle conception ? Nous sommes face à un appel au mouvement qui devient une négation du changement. En effet, la bijection est statique et s'accommode mal des changements diachroniques. Cette relation bijective présuppose l'univocité et la synchronie, qui ne sont, toutes les deux, que des idéalizations trompeuses de la langue. Car, en plus du fait que chaque mot est l'histoire de son usage dans son contexte linguistique et culturel, la langue est en constant mouvement dans l'espace et dans le temps. Sa dynamique vient démentir à tout instant ce genre de correspondances artificielles. L'évolution constante de la langue en termes de diachronie rend cette pétition de principe tout à fait déconnectée de la réalité linguistique.

### 2. Case vide et intraduisibilité :

Ainsi en lieu et place de ce que disait Benveniste de la nature dissymétrique du langage, en établissant que la case vide est un manque à la réalisation des potentialités distributionnelles du langage on en fait une tare, une déficience, un manque, une infraction, un handicap, une impotence, une inaptitude, un défaut, qui invalide l'idée de système par la dissymétrie... ou pour reprendre le terme de M.Janssen «*un trou*» (*a hole*). La case vide dans le sens de la déficience s'oriente plus vers le

langage possible (plutôt idéal, le système de la langue) que vers le langage actualisé (plutôt efficace, le réel du discours). Alors, comment peut-on se rendre compte de ces déficiences, dans son propre langage ? Ducháček, l'un des ténors de cette conception distributionnaliste idéalisée, nous dit en effet : «Grâce au contexte ou à la situation, nous ne nous rendons généralement pas compte des **déficiences lexicales** en parlant une langue qui nous est intimement connue, surtout notre langue maternelle qui, pour ainsi dire, 'fait corps avec notre pensée'». Il est plus facile de mesurer une chose en la comparant à un étalon. Les vides seront plus évidents encore quand on compare deux ou plusieurs langues. Aussi, nous dit-il que c'est : « En **traduisant**, [qu']on se rend parfois compte de ce que certains vocables d'une langue n'ont pas d'équivalents dans une autre, c'est-à-dire que les vocables correspondants y **manquent**. ».

Voilà la notion de trou lexical récupérée par la théorie de la traduction. Certains poseront, sans le dire explicitement (exp. Bentivogli et Pianta) que la notion de « case vide » doit être appréhendée comme une relation d'intraduisibilité et non pas d'absence. Intraduisibilité doit être entendue au sens d'insatisfaction à cause de bruit résiduel (connotations malvenues, associations, présupposés, relations historiques, développements diachroniques, etc.) ou de silence partiel (négatif du bruit), dans une relation de traduction d'une langue source en une langue cible. Autrement dit, nous concéderons pour le moment, en attendant plus ample développement, qu'une case vide serait le fait de traduire un terme simple, une unité lexicale reconnue et catégorisée comme telle dans la langue source par une construction *ad hoc* sous forme de syntagme, de phrase, paraphrase définitionnelle et non pas traductive, et par toute autre combinaison de mots qui n'est pas reconnue et catégorisée comme unité lexicale ou ce qui équivaut dans l'usage concerné à une unité lexicale. Celle-ci se reconnaîtrait à ce qu'elle forme un tout de signification ou

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

de désignation reconnu comme tel par les locuteurs de la langue cible. La signification globale d'une telle entité sémantique peut être reconstituée compositionnellement à partir de ses composantes et elle n'est pas constituée d'une manière particulière, de telle manière que chaque élément peut permutationnellement au sein du paradigme auquel il appartient.

Mais comme pour illustrer l'interdépendance entre la perspective **interlinguale** et la perspective **intra-linguale**, M. Janssen distingue **trois types de cases vides**, qui ont ceci de particulier, qu'elles sont **provisoires**, étant vouées à être comblées :

1°) « les trous lexicaux par hyperonymie » concernent les cas où dit-il, il n'y a pas de traduction directe pour un mot, mais une traduction par l'hyperonyme, exp. le mot *khâl* (خال) serait de ce type par rapport au mot français *oncle*, qui est hyperonyme, en arabe de *ʕāl* (خال) et de *ʕam* (عم). Pour lui, ce type de vide lexical est vite comblé par une détermination du type « oncle paternel », ou « oncle maternel »;

2°) les cas où il y a un terme hyponyme d'un autre terme hyperonyme pour lequel il n'y a pas d'équivalent (exp. L'arabe n'aurait pas d'équivalent pour « fabliaux » mais il n'en a pas non plus pour « fable ») (حكاية خرافة، اسطورة). C'est une hyperonymie au second degré. (« حكاية شعبية منظومة »)

3°) les cas de non-adéquation sémantique comme *fleuve/ rivière* en français qui ne coïncident pas avec *River/stream* en anglais. Ce sont des trous lexicaux par non-coïncidence de traits. Le fleuve est un cours d'eau qui se déverse dans la mer. La rivière se déverse dans d'autres rivières ou dans un fleuve. En revanche, les termes anglais se distinguent par leur taille. L'arabe ne possède que *nahr* (نهر), car *oued* correspond à une autre réalité. Nous voyons que dans deux cas sur trois, il s'agit de relation d'inclusion ou d'intersection.

Mais une telle approche n'est possible que si l'on admet qu'un terme anglais puisse être un terme hyponyme

d'un terme arabe et vice versa, c'est-à-dire qu'il est possible de procéder à une confrontation des traits sémantiques entre langues, sorte d'analyse sémique comparée. C'est un procédé que Campenhoudt admet naturellement dans une approche traductive : «s'agissant de trouver une identité des signifiés, on est bien obligé de confronter les traits sémantiques isolés dans chaque langue». On ressent derrière cette prise de position la pression des exigences terminologiques.

Ce qui serait requis dans ce genre d'approches, renforcées par des réflexions sur les universaux sémantiques d'Anna Wierzbicka, (15) c'est, après avoir accepté une synonymie approximative **intra**linguistique, d'accepter une sorte de synonymie grossière **inter**linguistique. Mais la linguistique a-t-elle fait tout ce chemin pour se contenter en fin de compte de travailler avec des approximations?

Il va sans dire que cette conception comparative, pour être assez répandue, n'en est pas moins dangereuse et on a vite fait de tomber dans le tord des comparaisons évaluatives. Certaines langues sont plus complètes ou offrent des paradigmes plus complets. Et, puisque les concepts sont le reflet de développements culturels, alors certaines cultures seront qualifiées de supérieures et d'autres d'inférieures. Hiérarchisation, eurocentrisme et ethnocentrisme abondent dans cet ordre d'idées et c'est encore une fois Duchacek qui nous offre en distributionnaliste orthodoxe les meilleurs exemples : « Chez les peuples ayant une haute culture, on ne peut supposer l'absence d'aucun des concepts fondamentaux. ». En effet, «case vide» ne pouvait pas ne pas faire la paire avec «case pleine». Heureusement que ce genre d'idées n'est pas inattaquable, car qu'est-ce qui jugera ce qui est «fondamental» de ce qui ne l'est pas? Pourquoi 10 kg ou 10000 g est-il absent du paradigme des dizaines qui nous fait passer du *hectogramme* (100) --> *kilogramme* (10<sup>4</sup>hectogramme) -->  $\emptyset$  (10<sup>4</sup>kg) --> *quintal* (10<sup>4</sup> $\emptyset$ ) --> *tonne*

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

(10<sup>+</sup> quintal)? En quoi serait-il moins «fondamental» que *quintal* ou *kg*?

L'exemple de trou lexical que donne Lyons(16) fonctionne aussi bien en anglais qu'en français:

Vivant : A. Un homme, B. un animal C. une plante

Mort : A. Un *cadavre*, B. une *carcasse* C. ∅ (plante morte)

Cela veut dire que, pour les Anglais comme pour les Français, la troisième catégorie n'est pas fondamentale ou qu'elle n'est pas jugée utile. La distribution illustre bien le développement des besoins ou de la hiérarchisation des relations avec le monde. Les plantes ne sont pas considérées aussi «vivantes» que les hommes ou les animaux. Elles ne sont pas assez vivantes pour attribuer un nom à la cessation de cet état. En arabe, par contre, la distribution est toute différente, car il y a un seul mot pour les hommes et les animaux, c'est-à-dire que la distinction établie en anglais et en français n'est pas prise en compte. En revanche, il y a bien un terme qui désigne les plantes et les bois morts :

Vivant : A. إنسان B. حيوان C. شجر، نبات،

Mort : A. جثة B. جثة C. حطب

|-----|

جثة

Ce schéma illustre une totale inadéquation entre les deux distributions. Est-ce là un défaut dans l'un des groupes de langues? Pour nous, il s'agit simplement de l'expression la plus banale de l'intraduisibilité des termes et de l'inertie de la notion de case vide.

Mais puisque ces cases vides, ces lacunes lexicales, sont des déficiences, on comprend bien qu'elles soient des entraves, à la communication, des «désavantages» et des «inconvenients» comme dit Duchaček, aussi appelle-t-il à ce qu'elles soient remplies : «Pour des raisons de communication, **il faut évidemment remplir ces cases vides.**» Attitude prescriptiviste qui n'est pas sans rappeler la volonté normalisatrice des terminologues! Prescription qui attribue aux

cases vides/ trous lexicaux la faculté de cesser d'être des cases vides.

Il n'est pas besoin de dire combien cette conception des choses est éloignée de l'esprit des cases vides, telle qu'établie par Deleuze comme moteur de la dynamique de la langue, autant que de la conception de la dissymétrie congénitale du fait linguistique, énoncée par Benveniste. Car les langues ne se définissent pas par rapport à ce qu'elles permettent mais par rapport à ce qu'elles interdisent. Elles se reconnaissent à leurs réalisations, produit de contraintes et de limitations, et non par leurs virtualités qui sont les ressources linguistiques communes mises à la disposition de l'humanité. En plus, il faudrait se débarrasser de l'idée que l'incomplétude constitue une déficience, une tare ou un défaut du langage. Au contraire, le langage humain ne doit pas être confondu avec le langage formel, à la complétude idéalisée. C'était le vœux du positivisme logique de G.Frege, B.Russell, R.Carnap, et R.Montague de ramener le langage naturel au langage formel. Il est temps de dépasser cet amalgame. L'incomplétude n'est pas une tare autant qu'une faculté. Ainsi, étant souvent tenté de dire que le langage est efficient malgré sa déficience, nous croyons plus juste de dire que le langage est efficient grâce justement à son incomplétude.

Pour récapituler l'historique du détournement de la notion, nous dirons qu'il s'agit de deux points fondamentaux et à l'origine inconciliables qu'on a joint dans un seul et même problème, celui de la synonymie (réelle ou prétendue) entre langues. Partie de l'intervalle **flottant**, potentiel, dit à tort «vide», car il faut y insister, chez quelqu'un comme Deleuze, «le structuralisme n'est pas séparable d'une philosophie transcendente nouvelle, où les lieux l'emportent sur ce qui les remplit» (17) la notion de *case vide* se retrouve *case blanche*, *lacune* et *trou*. Et, du système linguistique où elle est traitée à l'intérieur des virtualités linguistiques d'un paradigme posé ou présupposé, elle se retrouve à l'intersection des

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

langues, régissant la comparaison, en tant que terme de la correspondance entre systèmes d'expressions dans le processus de traduction. D'intervalle dynamique à lacune dans un espace distributionnel, à case blanche dans un tableau comparatif interlingual et tridimensionnel ou bijectif, les cases vides nous enseignent que les glissements imperceptibles sont les plus aventureux.

### 3. ET S'IL N'Y AVAIT QUE DES CASES VIDES ?

Considérer que les cases vides peuvent faire l'objet d'un recueil aussi long soit-il est un leurre. Leurre aussi que de se contenter d'en relever quelques uns ou d'annoncer des statistiques en pourcentages.(18) Dire que le français n'a pas d'antonyme pour «cher», que «bon marché» n'en est pas un, comme le pense Duchaček, et qu'il est déficient par rapport à d'autres langues, ou que l'espagnol n'a pas de mot pour désigner le déjeuner et le français n'a pas de mot comparable à l'anglais *breakfast*, que les Arabes n'ont de termes ni pour l'un ni pour l'autre (disant *fatōor as-sabṭ* ← فطور الصباح et *fatōor al-ʿadṭ*; فطور الغداء), n'est pas seulement absurde et stérile, mais surtout naïf. Aussi naïf que de prétendre qu'entre l'italien et l'anglais, il n'y aurait que 8% de divergence!(19) Aussi naïf que de s'évertuer à affirmer qu'il existe une correspondance quasi-parfaite entre des langues pourtant aussi proches que le français et l'anglais, exception faite de ces cas de figure, dûment répertoriés pour se donner bonne conscience. Après avoir procédé à l'énumération de quelques cas de lacunes lexicales, qu'on a bien voulu reconnaître, entre par exemple l'italien et l'anglais, on peut bien annoncer sans autre forme de procès que du point de vue sémantique, il y aurait isomorphisme entre ces deux langues.

Le problème est de savoir où arrêter les frontières de la comparaison. Car, autrement, il n'est pas possible sans faire violence à la logique des faits d'annoncer qu'il existe un seul cas de correspondance entre les mots de deux langues qu'elles soient aussi éloignées que l'arabe et le chinois ou aussi

proches que le français et l'italien ou l'anglais. Car, est-il permis, parce qu'on traduit souvent «je» par «I», d'affirmer sérieusement qu'il existe une correspondance entre les pronoms français et les pronoms anglais ou italiens et qu'il n'existe pas de cases vides dans le sens commun, sans silences et sans bruits? Existerait-il un seul mot d'une langue X auquel correspondrait un autre mot d'une autre langue Y? Est-ce que les adverbes français en *-ment* correspondent aux adverbes anglais en *-ly* ou aux adverbes allemand en *-lich*? Est-il possible qu'il existe des équivalents lexicaux pour les schèmes arabes comme «مفعلة، تفاعل، مفاعلة، فَعِيل، فَعِيل، فَعِيل، فعول، فعّال...افوعول»? Les traducteurs de métiers sont souvent confrontés aux divergences qui existent entre les différents systèmes linguistiques comme autant d'expériences du vécu. Alors, devons-nous prendre les différences de typologies des langues comme autant de cases vides respectives? Les unes n'ayant pas de cas, les autres ne possédant pas certaines catégories de discours, certaines n'ayant pas tel nombre de phonèmes, d'autres ne connaissant pas le duel, d'autres ne reconnaissant plus le neutre ou la deuxième personne du féminin et une troisième déployant la forme ergative ou comptant plus de pronoms que toutes les langues réunies.

C'est sous la pression des terminologues et de leur volonté normalisatrice d'établir des correspondances entre les termes de langues différentes que la notion de trou lexical occupe une position de plus en plus centrale dans les recherches lexicographiques. Pourtant, nous ne nous laisserons pas de dire qu'il s'agit d'une illusion. La coïncidence parfaite entre les termes appartenant à des langues différentes est une chimère. Certains, comme Maarten Janssen(20) s'en sont rendu compte : dans la correspondance entre termes de langues différentes, il n'y a logiquement que des "*overlap*". Ce déni d'existence de relations strictes et donc de correspondances strictes entre langues pousse Janssen à proposer une définition plus «réaliste» des trous lexicaux: ce sont «des paires de mots



## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

dans des langues qui expriment *intuitivement* quelque chose de similaire, mais qui expriment *logiquement* différentes significations». (21) Cette définition a des conséquences très importantes sur la théorie des trous lexicaux, car couplée au postulat qu'il n'existe pas de relation de correspondance entre les termes, elle présuppose que la notion de trous lexicaux n'est pas opératoire, parce qu'il ne peut y avoir, à strictement parler, entre les langues, et au niveau des mots, que des cases vides. En faisant des trous lexicaux le fait de l'intuition, il dit implicitement qu'il s'agit d'une intuition trompeuse due à une approche superficielle du langage. Une analyse poussée démontre le non-fondé des exemples présentés comme étant des trous lexicaux vu la généralité des *overlaps*. En généralisant ainsi les vides, on rend la notion non opératoire parce que non distinctive. Donner des exemples de cases vides deviendrait dans cette perspective à la limite de la décence. Ce serait comme si on devait donner les noms de quelques individus morts pour démontrer que l'homme est mortel. Dans cette orientation, on revient donc une nouvelle fois à considérer les demi-mesures. Si l'on reconnaît l'impossibilité logique de la correspondance stricte (comme celle de la synonymie stricte), il reste l'échappatoire de la **correspondance partielle**. Le problème est de savoir où commence la non-correspondance, quand l'intuition aura fini de nous guider!

En fait, si l'on veut se contenter d'une grossière synonymie cognitive translinguistique, il sera possible de procéder à des comparaisons à condition de ne pas trop se rapprocher pour regarder les mots de près. En effet, les ressources linguistiques mises à la disposition des locuteurs de n'importe quelle langue leur permettent toujours de reproduire un mot, un terme ou une expression donnée dans une forme quelconque qui peut aller du mot forgé au syntagme périphrastique ou à la description définie. C'est là que, voulant échapper à Charybde, on retombe dans Scylla! On se place en

ce faisant dans le champ de l'**intraduisibilité**. Il ne s'agira plus de l'absence d'équivalents ou de quasi-équivalents autant que de l'intraduisibilité par l'existence de silence et de bruit, i.e. de manque ou de résiduel. Car l'intraduisibilité comme la définit Barbara Cassin n'implique pas la case vide, ou le trou lexical, version classique, i.e. cela ne veut pas dire que les mots ou les termes n'aient pas été traduits : « Parler d'*intraduisibles* n'implique nullement que les termes en question ne soient pas traduits. Mais signale que leur traduction dans une langue ou dans une autre fait problème. [...], c'est un indice de la manière dont, d'une langue à l'autre, tant les mots que les réseaux conceptuels ne sont pas superposables. » (22)

Mais l'affaire rebondit! Là encore les cases vides, alias trous lexicaux, réapparaissent pour récupérer cette nouvelle vision des choses. Il n'est plus question d'absence, de vide, de carence, mais de différence de formulations ou pour enfoncer le clou d'absence de formulations identiques. La définition du trou lexical s'élargit à l'intraduisibilité, mais se rétrécit à la mesure morpho-lexicale. Car voilà que Bentivogli et Pianta(23) considèrent à la suite de Vinay et Darbelnet 1977 que le trou lexical n'est pas uniquement la lacune mais aussi le fait que la langue source et la langue cible «lexicalisent» différemment le même concept. En d'autres termes, il y aurait trou lexical quand la langue cible exprime un lexème grâce à une «combinaison libre de mots» (free combination of words)! Il ne s'agit pas de l'absence d'équivalents autant que de l'intraduisibilité dans le sens que nous avons défini, i.e. de manque ou de résiduel. Ainsi, face au français *footballeur* l'arabe *lʔʔib kurʔ al-Sadam* (لاعب كرة القدم) serait dans cette perspective un trou lexical! La question est à peine déplacée. A quoi reconnaît-on un syntagme libre et en quoi se distingue-t-il d'une collocation? Ce type de réflexion nous conduit en fait dans des impasses. Car, raisonner ainsi revient à dire qu'en face d'*imprimante* il y avait un trou lexical, étant donné qu'on

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

a traduit *imprimante* par le syntagme libre *jʔla ≈ʔbiʔa* (آلة طباعة). C'était à cet instant un syntagme libre, puis avec le temps, ce syntagme serait devenu une collocation et donc un terme. On ne sait pas quand cela s'est passé, mais le trou lexical béant (selon cette approche) s'est refermé tout seul, par génération spontanée. L'intraduisibilité s'arrange avec le temps. Il suffit juste d'attendre un peu que les syntagmes libres se soient mués en collocations, les casés vides disparaîtrons d'elles-mêmes. *Les cases vides d'aujourd'hui seraient-elles les termes de demain ?* Mais, même dans cette perspective, les choses ne vont pas comme on pourrait le supposer et cela ne se fera pas sans laisser traîner une myriade de cas intermédiaires qui peuvent être surpris par l'analyse à n'importe quel moment de la métamorphose. En effet, qui peut dire si aujourd'hui « لا لعب كرة القدم » est une collocation ou un syntagme libre ?

En revanche, une telle position vis-à-vis des spécificités expressives traduit une position de principe qui pose le mot ou le terme comme entité traductive. Elle oublie que la traduction n'est pas autre chose qu'une adaptation quelle qu'en soit la forme. Elle conduit ou se soumet à des prescriptions normalisatrices qui ne sont pas toujours heureuses. Il n'est que de rappeler ce bel exemple pour se rendre compte de l'improductivité d'une telle approche. C'est la pression d'une telle acception qui postule qu'un terme doit nécessairement correspondre à un terme ou une expression collocative sous peine de case vide : *Kiss and ride* qui est "un espace de stationnement de durée limitée spécialement aménagé aux abords d'une gare, où le conducteur peut prendre brièvement congé d'une personne qu'il a déposée et en repartant aussitôt" a été lamentablement traduit, pour cause de normalisation, par « dépose-minute », tout en oubliant le « baiser envolé » qui est le véritable dommage ici. Il n'est pas question de présenter d'autres suggestions dont certaines sont des plus savoureuses. Mais pourquoi ne pas employer l'expression telle quelle et mettre ce cas sur le compte des emprunts en gardant *kiss and*

*ride* ou de la calquer en « bisou et *yroum* » avec toute la charge affective qu'elle charrie?

En vérité, il s'agit d'un aveu d'échec vis-à-vis de l'intuition érigée en méthode, car les intraduisibles relèvent avant tout, lit-on chez les tenants de cette approche, d'une insatisfaction, d'un sentiment de trahir le « génie » de la langue source : comment traduire % *amfta* (شماتة) sans laisser un arrière goût d'insatisfaction? Si « loi coranique » pouvait traduire le mot arabe *charija* (شريعة), les Français n'aurait pas eu besoin d'emprunter le terme « charia ». Nous verrons que le fait de prendre un terme isolément est une erreur de procédure, parce qu'en l'isolant de son milieu on le coupe de son épaisseur historique. En effet, il n'existe pas de terme qu'on puisse extraire de son milieu ou du réseau sémantique auquel il appartient pour reprendre une expression de Barbara Cassin (prise chez Benveniste) sans créer une situation artificielle. Un terme est le produit d'une évolution qui l'a façonné avec ses résidus et ses incertitudes, ses dissymétries et ses extensions, ses oppositions et son réseau d'associations. Voilà pourquoi, il n'est pas possible d'opposer des termes ou des mots de deux langues différentes. Car aucun terme n'a fait le même parcours qu'un autre terme, ni connu les mêmes accidents et les mêmes péripéties, les concurrences et les compromis à l'intérieur des réseaux et des réseaux de réseaux, à travers l'histoire et la géographie; que ces termes appartiennent à la même langue ou à deux langues différentes. Voilà pourquoi il est « inutile et stérile » de dire que des termes qu'on considère d'ordinaire comme équivalents n'ont ni le même sens ni le même champ d'application. Il serait plus productif de dire qu'il n'est pas pertinent de comparer des termes. Il s'agit de nier la possibilité de comparaison des termes isolés non pas de la comparaison tout court. Il reste aux terminologues à mettre en vis-à-vis les réseaux sémantiques auxquels appartiennent les termes concernés. C'est là une condition nécessaire pour révéler l'inadéquation généralisée des réseaux et leurs irréparables

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

disparités. Mais elle n'est pas suffisante. Loin s'en faut! En tout cas, on saura ainsi pourquoi il n'est pas question de traduire «objet» par %ay (شيء), car chacun d'eux est pris dans un réseau différent, résultat d'une évolution différente, avec une épaisseur historique différente. Comment saisir le rapport entre «objet» et «objecter» quand on ne sait pas que le mot s'employait en parallèle avec *oppositum*(24): *ob-*, devant et *jectare*, jeter, i.e. l'obstacle devant la vue, le vis-à-vis. C'est que son histoire nous révèle des associations inattendues qu'on soupçonne dans les sonorités mais pas au niveau sémantique. Qu'en est-il du réseau de %ay (شيء)? Quel rapport entretient-il avec le désir et la volonté %tja (شاء، شاء)? L'argument de la diachronie nous démunit complètement devant les mots pris dans leurs réseaux géographiques et temporels, mais il nous apprend qu'on ne peut extraire un papillon de sa forêt. Il en devient feuille morte.

Ceux qui jouent le réseau contre le terme isolé ont raison, mais ils ne se simplifient pas la vie. Cela suppose un travail de part et d'autres des langues sur les différents réseaux afin de réduire silences et bruits, pour rapprocher au maximum ce qui peut l'être. Mais cela reste quand même insuffisant. Il faut d'abord reconnaître qu'il n'y a pas de concepts sans mots et par conséquent qu'il n'y a pas de concepts universels ni de schèmes linguistiques ou culturels valables pour toute l'humanité. Chaque concept appartient à la culture qui l'a vu naître et se développer à l'intérieur du réseau de réseaux de ses emplois et de la singularité de sa position par rapport à son entourage. Chaque langue exprime un concept donné avec une couleur spécifique dont aucun autre ne réussit à rendre ni la lumière, ni la portée, ni l'effet, parce qu'extrait de son environnement.

La leçon que doit retenir la terminologie comparée (et la théorie de la traduction par conséquent) est celle que nous donne magistralement W. von Humboldt (*Fragment d'une monographie sur les Basques*): «La pluralité des langues est

loin de se réduire à une pluralité de désignations d'une chose : elles sont différentes perspectives de cette même chose », voire « *autant de choses, autrement façonnées* ». (25) Benveniste dit, plus d'un siècle plus tard, à peu près la même chose: « Les langues ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel... ». (26) Mais la leçon que doit retenir le traducteur vient encore une fois de Humboldt. Car si la prise en compte du réseau, dans son développement spatio-temporel est une option nécessaire et bien meilleure que le mot ou le terme isolé, la prise en compte du discours et non pas du mot est une condition suffisante pour dépasser la question des cases vides ou des trous lexicaux. Humboldt résume cette condition ainsi: (27) « Les mots traduits mentent toujours, les textes traduits seulement s'ils sont mal traduits ». La condition suffisante vient compléter la condition nécessaire : **le réseau sémantique contre le concept isolé et le discours contre le mot.**

Humboldt nous apprend ainsi que l'intraduisibilité est une propriété des mots non pas des textes ou des énoncés. Ce n'est pas parce qu'on ne trouve pas, pour un mot donné, d'équivalents dans d'autres langues que ces prétendues lacunes empêchent la traduisibilité de l'ensemble. D'ailleurs, nous avons montré que toute tentative d'isoler un mot de l'histoire de son usage n'est que compartimentage artificiel. Mais, même en admettant cela, l'intraduisibilité des parties n'entraîne pas forcément l'intraduisibilité du tout. Seul le fait de croire en le principe de compositionnalité de Frege (28) pourrait nous faire supposer – faussement – à notre avis que le tout est intraduisible. Inversement, le fait qu'on traduise le tout discursif ou textuel nous fait déduire – faussement aussi – que les entités qui le composent sont forcément traduisibles, du moment que le tout peut l'être. Le paradoxe est patent, mais non indépasseable. Nous dénonçons ce statut de « traduisibilité » aux mots qui ne seraient pour nous ni traduisibles ni intraduisibles, même approximativement, sauf par voie de

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

violence normalisatrice ou d'artifice conventionalisant. C'est l'illusion produite par le fait de soustraire les entités à leurs emplois qui nous fait tomber dans ces jugements.

Le mirage des cases vides et l'illusion que les mots sont traduisibles ou intraduisibles vient de la conception du sens et de la sur-idéalisation du processus de communication. Où se trouve le sens ? dans les mots, dans les concepts, les notions ou les choses désignées, dans la relation des mots aux notions, dans la tête des locuteurs ? ou dans l'histoire de l'usage du mot pris dans son réseau ? Dans les mots, répondront ceux qui croient qu'il y a des cases vides. Dans les notions désignées, répondront les terminologues qui croient eux aussi que la notion de « case vide » est opératoire. Dans la relation des mots aux notions, c'est-à-dire dans la tête des locuteurs et leurs savoirs partagés, diront peut-être les cognitivistes. Wittgenstein nous dira que le sens est dans l'histoire de l'usage, mais avec beaucoup de « jeu ». Il s'agit bien entendu des jeux de langage, de l'apprentissage en communication, mais aussi du jeu, intervalle et espace d'inadéquation, car il ne faut pas idéaliser l'acte de communication qui est lui aussi régi par l'incomplétude qui fonde le langage humain. Le changement linguistique est la preuve de la méconnaissance des locuteurs de leurs langues. Il en est de même de la déperdition du sens. Elle prouve si besoin est que, dans le fonctionnement du langage, l'inadéquation est plus naturelle que le contraire.

### 4. UNE APPROCHE INTEGRATIONNELLE DU SENS

Localiser le sens ne dispense pas de répondre à la question corrélatrice : à quelle sémiologie avons-nous affaire ? Parler, pour se débarrasser de la notion de case vide, en ayant en tête la dissymétrie congénitale du langage, de la différence dans le mode d'expression ne peut être, en dernière analyse, qu'une fuite en avant. Nous pensons que l'engouement pour les cases vides n'est pas innocent et que le besoin d'une telle notion a des fondements théoriques qu'il faudrait mettre au

clair. Nous incrimons en premier lieu la conception de la signification et la sémiologie sous-jacente.

La sémiologie structurale à l'origine de la notion des cases vides, même si la notion a été réinterprétée d'une façon assez particulière et déviée des objectifs théoriques qu'elle visait, est une sémiologie atomiste. Elle est foncièrement substitutionniste et mentaliste. Elle est aussi représentationniste. Les mots sont les substituts des notions, ils représentent, même indirectement, les choses. Pour Benveniste, par exemple: « le langage a pour fonction de représenter le réel».(29) La sémiologie structurale est mentaliste au moins en ce qu'elle est télémentationnelle.(30) Être télémentationnel signifie que l'objectif de l'acte de parole est de communiquer un contenu cognitif. Dans cette perspective, toutes les théories de la traduction le sont. La traduction vise à communiquer un contenu (quelle que soit sa manifestation et son mode d'expression) interlangues, intercultures, intersémiologies, etc. L'un des présupposés théoriques les plus importants est que le sens est dans les mots. La théorie de Saussure assigne sans détours au signe linguistique une valeur signifiante intrinsèque. L'une des hypothèses de base de la sémiologie structurale est que le signe est le lieu d'un noyau de signification hors contexte. Le contexte lui octroie un effet de sens. Il lui fait acquérir des sens dits contextuels. Si le mot est porteur de signification hors contexte, alors les dictionnaires bilingues sont possibles aussi hors contexte, c'est-à-dire qu'à une liste nomenclature dans une langue correspond une liste nomenclature dans une autre. Pourtant, que ne nous fait-on pas dire que Saussure a combattu la conception de la langue comme nomenclature, comme «bag of words»!

Le point crucial sur lequel la sémiologie intégrationnelle, inaugurée par A.Korzybski se sépare de la sémiologie structurale est dans le fait qu'il n'est reconnu aucune existence au mot hors contexte. Aucun noyau



## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

sémantique ou cognitif n'anime le mot en dehors de la dynamique de son emploi et de l'histoire de son intégration dans un réseau sémantique façonné par une culture donnée.

Quelle place pourraient encore avoir les cases vides ou les trous lexicaux dans une telle sémiologie ? Couplée à l'élargissement de l'unité minimale traductive au discours, la sémiologie intégrationnelle dénie toute pertinence aux cases vides, ou trous lexicaux, qu'ils soient *intra*linguistiques : «L'esprit ne contient pas de formes vides, de concepts innommés» ou *inter*linguistiques,\* puisque l'intraduisibilité, avons-nous dit, n'est pas un concept discursif.

### **Kangourous et vasistas :**

Arrivé à ce point de l'analyse, on pourrait dire que la notion de cases vides (et alii), au vu des développements qui ont précédés pourrait être déclarée non opératoire. Nous avons pu constater la faiblesse de ses fondements théoriques.

Relever des «vides » ou des « trous » présuppose une idéalisation distributionnelle et systématique qui est une position non moins extrémiste que celle qui pose qu'entre deux langues il ne peut y avoir que des inadéquations, c'est-à-dire que parler des case vides ou de trous lexicaux n'a aucune pertinence. Parler de quelques intraduisibles ou de quelques inadéquations ne mène pas très loin non plus. Il était nécessaire de repenser la logique au sein de laquelle on évolue et de voir par conséquent la théorie du sens qui la fonde.

L'absence de correspondance entre langues est le résultat des disparités des expériences humaines. Tous les peuples n'ont pas forcément la même histoire, et n'ont pas connu les mêmes chemins. Parler d'inadéquation entre langues dans ce contexte revient à poser l'une d'entre elles comme étalon. L'inadéquation naturelle

devient synonyme de manque et donc d'évaluation négative.

La sémiologie intégrationnelle éviterait ce genre de malentendus. Dire que tel poisson n'existe pas à tel endroit sans dire que son milieu est l'océan et tel endroit est un désert est à la limite du quiproquo.

Mais nous ne finirons pas sur une note négative.

On n'aurait pas pensé aux cases vides ou aux trous lexicaux si l'on ne présuppose pas que toutes les langues contiennent également les mêmes ressources pour dire les choses de la vie et qu'elles ont des capacités similaires, différemment réalisées. Le fait qu'il manque un terme à un paradigme est ressenti comme une potentialité, un possible à dire, qui n'a pas été actualisé. Le mot *hayara* (هَيْر) (√hyr) n'existe pas en arabe, pourtant il est phonologiquement et morphologiquement possible. Voilà qui nous fait dire qu'il y a eu non-actualisation d'un schème possible. En revanche, \*«●-» (خج) y est impossible. Voilà pourquoi, personne ne viendra dire qu'il s'agit d'une case vide. Car, le premier peut figurer dans un paradigme, pas le second. Certes, la théorie linguistique est tabulaire et paradigmatique. Elle procède par projection sur ce qui est potentiel et envisageable et non pas sur ce qui est réalisé et nécessaire. Et il en est ainsi dans les relations entre langues (traduction, calque, emprunt). Ce que l'une a actualisé est censée faire partie des ressources partagées. On ne pense pas aux réalités des langues autant qu'aux potentialités virtuelles. Mais en cela, il y a une partie d'universalisme, qu'il nous incombe de libérer des préjugés culturels et raciaux. En effet, *case vide* est ressenti dans certains cas comme un concept pernicieux et dépréciatif qui mène à la

## Y-A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

hiérarchisation des langues. L'emprunt, le calque, le néologisme sont des expériences qui contribuent à façonner les réseaux et les paradigmes, mais qui démontrent que les ressources linguistiques peuvent toujours être redistribuées.

Certes, mais il nous reste à expliquer le besoin qui l'a promue. En effet, certains demeureront malgré tout convaincus que créer des mots nouveaux répond au besoin de combler un vide appelé par la nécessité de désigner des réalités nouvelles (inventions scientifiques ou techniques, découvertes médicales, etc.). Nous reviendrons à la charge en indiquant encore une fois que cela ne peut pas se faire, ou du moins ne se passe pas ainsi. En effet, rien n'est créé ex-nihilo et la formation la plus imaginaire est constituée en vérité de parties existantes. Soulever la question de la primauté du besoin qui crée le vide ou du vide que comble le néologisme, est un faux problème. En tout cas, le semblant de définition de la case vide qui est souvent donné a des présupposés intenable. On ne peut accepter la primauté du concept sur son expression. Car, prétendre qu'un concept existe sans qu'on puisse le nommer est une façon de libérer les concepts de la langue. Ces reliques d'un mentalisme qu'on croyait révolu se remet pourtant tout seul en question, car c'est bien avec les mots de la langue qu'on prétend exprimer les concepts qui ne trouvent pas d'expression ! Une telle conception, longtemps défendue par une ancienne théorie de la terminologie, prenant la langue pour un ensemble d'étiquettes à coller sur un ensemble correspondant de notions, est désormais dépassée par les faits. C'est seulement à sa conception qu'un projet prend nom. Ni avant ni après. Un objet ou

une notion n'existent pas sans leurs noms. Qu'on songe un peu aux cas de «kangourou», de «vasistas» ou de l'appellatif bien de chez nous « *yf %ismak* » (يا أش اسمك), s'adressant à quelqu'un dont on ignore le nom, pour s'en convaincre! Le désignant ne préexiste pas au désigné ? Il n'y aura de *signifiant flottant* qu'autant qu'il y aura de la déperdition du sens.

### Notes

1- Tout cela employé parfois par le même linguiste dans un seul et même article, cf. par exp. Duchacek, et plus récemment **«vide terminologique**. On trouve en effet des écrits du genre: « Face au *vide terminologique* pour désigner ces notions, il était important de réfléchir à un nouveau concept. [*endomixité*: de mixité et endogamie. L'absence de terminologie s'explique en partie par la relative récence de ce modèle matrimonial...].

2- Charles Bally, *Le langage et la vie*, Droz, Genève 1977, p. 57. La première édition date de 1913.

3- Gilles Deleuze, « A quoi reconnaît-on le structuralisme ? », in F.Châtelet, *La philosophie au XX<sup>e</sup> siècle*. Librairie Hachette, Paris, 1973, éditions Marabout Verviers. Belgique, 1979. pp. 293-329.

4- Si l'on excepte quelques chercheurs, dont Barbara Cassin et le travail séminal réalisé sous sa direction, *Vocabulaire européen des philosophies*. Seuil. Le Robert. 2003. v. aussi Vincent Debaene, « Introduction » au *Vocabulaire européen des philosophies*.

5- Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, II, p. 76.

6- *Ibid.*, p. 51.

7- Lyons, *Linguistique générale*, 1970, p.348, pour la traduction française, et <sup>1968</sup>, *Introduction to Theoretical Linguistics*: «The vocabularies of natural languages tend to have many *gaps*, asymmetries and indeterminacies in them. For instance, there is no

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

superordinate term in English of which all the color-words are co-hyponyms." § 10.3.3, p. 456

8- v. Lyons, *Éléments de linguistique*. Larousse, Paris, 1978, p. 244, (*Semantics*, § 9.6.).

9- C'est nous qui soulignons.

10- Alan Cruse, *Lexical Semantics*, 1986.

11- Qui était à la mode. Il suffit de penser au modèle standard chomskyen.

12- Qu'on désigne indifféremment par « trou lexical ». Peut-être faudrait-il songer à leur assigner des désignations différentes.

13- Cf. Crystal, *Dictionary of Linguistics and Phonetics*. p.149.

14- Nous rappellerons la position de Benveniste à ce propos.

15- cf. "Introduction" de Bert Peeters et Anna Wierzbicka, au numéro 98 de *Langue Française*, "Les primitifs sémantiques", 1993. pp. 3-7.

16- v. Lyons, *Éléments de sémantique*, 1980, p. 245.

17- . Deleuze, *ibid*, p.300.

18- Sans parler de ceux qui pensent qu'une case peut être remplie à moitié ou à trois quarts.

<sup>19</sup>- L.Bentivogli & E.Pianta, "Looking for Lexical Gaps", ITC-irst. p.1.

20-M. Janssen, «Lexical Translation and Conceptual Hierarchies», <http://marten.janssenweb.net/simullda>.

21- Janssen, *Ibid.* : « Lexical gaps : pairs of words in languages that express intuitively similar, but logically different pairs of meanings ».

22- Entretien de Barbara Cassin avec Marie Gaille-Nikodomov, paru sous le titre "Philosopher en langue", avril. *Laboratoire italien, politique et société*. 2003.

23- Bentivogli et E. Pianta, «Looking for Lexical Gaps»: the source and target languages lexicalize the same concept with a different kind of lexical unit (word, compound or collocation) or one of the two languages has no lexicalization for a concept

(lexical unit vs. free combination of words). In the latter case we have a so-called lexical gap. Ex: *private* = *soldato semplice* (collocation); *to dam* = *sbarrare con una diga* (gap). See (MARELLO 1989, VINAY AND DARBELNET 1977).

24- Calque du grec *antikeimenon*.

25- Cité par Barbara Cassin. *Op. cit.*

26- Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, II, p. 69.

27- Humboldt, cité par U.Weinrich : «übersetzte Wörter lügen immer, übersetzte Texte nur, wenn sie schlecht übersetzt sind ».

28- Selon lequel le sens du tout est fonction du sens des parties, cf. les expressions idiomatiques comme contre-exemple évident. c. A.Bannour, « La compositionnalité et l'autonomie des niveaux d'analyse linguistique », 1995. pp.11-12.

29- Benveniste, *ibid.* p. 26.

30- Roy Harris, *Signs of Writing*. Routledge.1995.

### **Bibliographie :**

BALLY (Ch.), *Le langage et la vie*. Genève. Atar. 1913. Nouvelle édition Max Niehans. Zürich. 1977.

BANNOUR (A.), « La compositionnalité et l'autonomie des niveaux d'analyse linguistique », in *Revue de la lexicologie*. ALAT, Tunis, 1995. pp.11-47.

- , «Vérification d'une hypothèse linguistique dans un dictionnaire bilingue: le traitement de la synapsie dans «*Al-Manhal*»», à paraître.

BENTIVOGLI (L.) & PIANTA (E.), & PIANESI (F.) « Coping with Lexical Gaps when Building Aligned Multilingual WordNets », in *Proceedings of LREC 2000*. Athens. Greece.

BENVENISTE (É.), *Problèmes de linguistique générale*. T.I & II. Paris. Gallimard. 1966 et 1974.

CAMPENHOUDT (Marc Van-), « Pour une approche sémantique du terme et de ses équivalents », in *International Journal of Lexicography*, XIV, 3; sept. 2001. pp. 181-209.

## Y A-T-IL VRAIMENT DES CASES VIDES À REMPLIR?

CASSIN (Barbara), (édit.), *Vocabulaire européen des philosophies*. Seuil-Le Robert. Paris. 2003.

CASSIRER, (E.), *Substance et fonction. Éléments pour une théorie du concept*, Paris. Minuit. 1977.

CRUSE (D.A.), *Lexical Semantics*. Cambridge University Press. Cambridge. 1986.

CRYSTAL (D.), *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*. 3rd edition. Blackwell. 1991.

DELEUZE (G.), « A quoi reconnaît-on le structuralisme ? », in F.Châtelet, *La philosophie au XX<sup>e</sup> siècle*. Librairie Hachette, Paris, 1973.[éditions Marabout Verviers. Belgique, 1979] pp. 293-329

DUCHACEK (O.), « Déficiences du lexique », in <http://www.phil.muni.cz/rom/erb/lduchacek-74.rtf>

DUCOS (G.) & STATI (S.), (eds) *Actes du X<sup>e</sup> colloque international de linguistique fonctionnelle*. Padova. 1984. pp. 252-254.

HARRIS (R.), *Signs of Writing*. Routledge. London. 1995.

HUMBOLDT (W. von), *Schriften zur Sprache*. Reclam. Stuttgart. 1973.

LEVI-STRAUSS (C.), *Anthropologie structurale II* (chap. « Structuralisme et critique littéraire »). Lieu. Paris. 1973.

LYONS (J.), *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*. Larousse. Paris. 1970.

- , *Éléments de sémantique*. Larousse. Paris. 1978.

- , *Sémantique linguistique*. Larousse. Paris. 1980.

PEETERS (B.), « Le transculturel: sémantique, pragmatique, axiologie », in *La Linguistique*, 3/2003, pp. 119-133.

PEETERS (B.) & WIERZBICKA (A.), « Introduction », in *Langue Française*, "Les primitifs sémantiques", 1993. pp. 3-7.

WEIGAND (E.) & HUNDSNURCHER (F.), (eds) *Lexical Structures and Language Use*. Vol. 1, 1996, pp. 255-264.

WITTGENSTEIN (L.), *Philosophische Untersuchungen*. Suhrkamp. Frankfurt/Main. 1984.